

PELOUSES A CORYNEPHORE SUR SABLES*

Code NATURA 2000 : 6120-1* : pelouses pionnières a post-pionnières sur sables silico-calcaires plus ou moins stabilisés ; pelouse à Corynéphore blanchâtre et Fétuque à longues feuilles des sables alluviaux ligériens (dont variante sans Fétuque à longues feuilles de la Loire et l'Allier aval) (2330 : dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i> – on étend cette formation à la phase pionnière du précédent groupement)	Code CORINE Biotopes : 34.12 (éventuellement 64.1x35.2 si l'on interprète les formes pionnières comme des formations dunaires) Typologie: alliances du (<i>Koelerion glaucae</i>), <i>Sileno conicae</i> – <i>Cerastion semidecandri</i>, <i>Sedo</i> – <i>Cerastion p.p.</i> (pelouses sèches, souvent ouvertes, sur sables plus ou moins calcarifères avec centre de distribution subcontinental).
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire Habitat prioritaire	
Surface : 36 ha (39,58 ha en intégrant les pelouses à orpins) Couverture relative : 1% du site	

Aspect typique d'une pelouse post-pionnière dominée par le Corynéphore (*Corynephorus canescens*)

Description générale

Il s'agit de pelouses rases, souvent écorchées, avec un recouvrement herbacé assez faible (30 – 60%), mais très souvent doublé d'un tapis de mousses et de lichens dense. Cette formation végétale originale est d'affinités collinéennes ou planitiales (de 20 à 300 m d'altitude), sous climat continental à subatlantique. Dans le contexte fluvial ligérien, ces formations se localisent sur les terrasses alluviales régulièrement inondées du lit apparent ou rarement inondées (fortes crues hivernales) des niveaux moyens à assez élevés du lit majeur. La roche-mère se constitue de sables alluviaux décalcifiés mais encore assez riches en bases. Le sol est squelettique. Sur la Loire, ces milieux sont associés aux perturbations hydrodynamiques des grands fleuves bien que leur maintien soit également partiellement tributaire des usages pastoraux et des lapins. Le stade pionnier de ces formations est inclus dans la présente description.

Répartition géographique

Ces pelouses se rencontrent, sous leurs différents types, en diverses places du territoire national : plaine rhénane, en îlots relictuels au sein du Tertiaire parisien et bien sûr au niveau des fleuves et grandes rivières du bassin de la Loire.

Espèces caractéristiques

Aira caryophylla, *Alyssum alyssoides*, *Bromus tectorum*, *Cerastium semidecandrum*, *Cerastium pumilum*, *Corynephorus canescens*, *Carex cf. ligerica/praecox*, *Medicago minima*, *Mibora minima*, *Micropyrum tenellum*, *Sedum rubens*, *Petrorhagia prolifera*, *Plantago scabra*, *Hypochaeris glabra*, *Silene conica*, *Spergula pentandra*, *Teesdalia nudicaulis*, *Trifolium arvense*, *Veronica verna*, *Jasione montana*...

Evolution naturelle

Au niveau des terrasses alluviales du lit majeur des grands fleuves, le maintien ou la régénération de cet habitat était largement tributaire de la fréquence des grandes crues, avec l'aide probable des usages pastoraux et des populations de lapins. La raréfaction de ces conditions ne permet plus aujourd'hui de limiter fortement les processus dynamiques : la colonisation par les chiendents hybrides (*Elytrigia spp.*) initie la reconquête du milieu par les stades précurseurs de la forêt de bois durs. Cette évolution reste assez lente du fait de conditions thermiques et xériques extrêmes.

Localisation sur le site

L'habitat est peu présent sur le site. Les formations les plus importantes se localisent au niveau des méandres de Guilly, sur la commune de Saint-Père-sur-Loire et à l'aval de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie :

Les groupements observés en Loire sont similaires à la formation précédemment décrite. Ces formations sont aisément repérables sur le terrain par la présence de tapis plus ou moins denses de Corynéphore installés sur un sol sableux bien apparent par endroits. Ces formations sont parfois en contact avec d'autres types de pelouses : pelouses à vulpies (*Vulpia spp.*) et orpins (*Sedum spp.*), à Plantain des sables (*Plantago scabra*), à bromes (*Bromus spp.*), pelouses à Fétuque à longues feuilles et/ou Armoise champêtre (voir fiche suivante).

Intérêt patrimonial :

Ces pelouses sont d'intérêt patrimonial majeur. Constituées d'un cortège floristique très original à caractère substeppique, elles peuvent héberger plusieurs plantes rares et protégées en région Centre comme le Lupin réticulé (*Lupinus angustifolius* subsp. *reticulatus*) et le Carex de Loire (*Carex ligerica*). Elles abritent par ailleurs un cortège entomologique très spécialisé de grande valeur.

Etat de conservation et menaces :

Sur le site, ces milieux occupent toujours de petites surfaces. L'absence de perturbations fortes liées à l'hydrodynamisme et/ou au pastoralisme entraîne un processus actif de conquête par des graminées sociales plus compétitives comme les Chiendents hybrides (*Elytrigia spp.*) ou le Fromental (*Arrhenatherum elatius*). La fruticée à Prunellier (*Prunus spinosa*), la lande à Genêt (*Cytisus scoparius*) ou la peupleraie arbustive sèche, stades précurseurs de la forêt alluviale, apparaissent parfois en périphérie de l'habitat. Le Robinier (*Robinia pseudacacia*) est également fortement susceptible de conquérir ces milieux sur le site. Par ailleurs, le cortège caractéristique de ces formations se complète par endroits de certaines plantes exotiques plus nitrophiles comme les Onagres (*Oenothera spp.*). Ces végétaux modifient l'aspect visuel du groupement, mais ne semblent pas constituer une menace à court terme pour sa conservation. Les lapins contribuent par endroits au maintien du stade pionnier du groupement.

Signalons enfin plusieurs atteintes d'origine anthropique sur ce groupement :

- Le déversement d'ordures, dont principalement des déchets végétaux, a localement pu être observé. Cette pratique menace à très court terme le cortège végétal caractéristique du groupement en permettant l'installation d'une friche nitrophile sur sables et l'introduction d'espèces invasives ;
- Le tassement du sol provoqué par un piétinement intensif ou le passage régulier de véhicules est également un facteur de modification du cortège floristique qui pourrait alors évoluer vers un groupement rudéral caractéristique des sols sableux piétinés ;
- Les extractions sauvages de sable, si elles recréent par endroits des conditions pionnières, risquent à terme de détruire complètement les formations plus stables pour favoriser des groupements rudéraux banals.

Principes de gestion conservatoire

Trois axes de gestion doivent permettre de recréer les conditions pionnières nécessaires à l'installation de ce groupement :

- le retour d'un hydrodynamisme actif qui recrée par ses crues des espaces à coloniser est une condition indispensable au maintien à long terme de ces formations ;
- un débroussaillage d'urgence à la périphérie des formations, en prenant soin de ne pas favoriser la régénération du robinier ;
- un pastoralisme léger couplé à la présence de lapins peut également permettre de lutter contre la fermeture de ces milieux. Il devra être suffisamment extensif pour éviter le surpiétinement et l'eutrophisation. Des expérimentations en ce sens ont déjà été menées sur le site à Dampierre-en-Burly et Guilly.

D'autres modes d'action peuvent également être étudiés : le griffage voire même l'étrépage. Par précaution, ces mesures s'appliqueront dans un premier temps sur de petites surfaces et feront l'objet d'un suivi floristique fin. L'accès aux espaces les plus sensibles devra également être réglementé.

Par ailleurs, une meilleure connaissance du statut phytosociologique de ces groupements est souhaitable sur le site.